

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 CHAMP D'APPLICATION

Ces CGV régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients. Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes CGV sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent aussi être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 CONDITIONS DE RESERVATION

Toute location est nominative et ne peut être cédée. Les locations sont prévues pour un nombre de personne précis, y compris enfants et bébés. Les réservations sont traitées selon leurs dates de demandes.

2.1 Réservation

La réservation ne pourra être effective qu'après réception de votre contrat signé, accompagné de votre acompte correspondant à 30% du montant total du séjour + 6€ de frais de dossier. A réception, une confirmation vous sera envoyée.

2.2 Modification de réservation

Lorsque le séjour est débuté, aucun remboursement n'est possible pour cause de départ anticipé qu'elle qu'en soit la raison.

2.3 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.4 Retard ou Annulation

Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée. Toute annulation de réservation de votre fait devra être signalée le plus tôt possible et par écrit :

- Jusqu'à 15 jours avant la date d'arrivée, l'acompte, soit 30% sera retenu ainsi que les frais de dossier ;

- Moins de 15 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera due ainsi que les frais de dossier ;

- Passé un délai de 24 heures à compter du jour prévu d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de louer l'hébergement. La totalité du séjour ainsi que les frais de dossier seront conservés à titre d'indemnités.

Annulation possible :

Maladie grave, accident grave ou décès d'un occupant inscrit, le séjour sera intégralement remboursé sur justificatif médical ou certificat de décès.

Ainsi qu'en cas de confinement lié au COVID-19

2.5 Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 15 jours avant la date de départ doit être payée intégralement et par carte ou virement bancaire. Une preuve du virement sera demandée par mail sous 48H.

Article 3 PRIX ET PAIEMENT DU SEJOUR

La totalité du coût du séjour est payable 15 jours avant l'arrivée par chèque, virement bancaire, CB en ligne ou chèques vacances. Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise.

Article 4 DEROULEMENT DU SEJOUR

4.1 Arrivée Haute saison-> du samedi au samedi à partir de 16h pour les locatifs, tous les jours pour les emplacements.

Hors saison-> n'importe quel jour. Le client s'engage à prévenir de son heure d'arrivée entre 16h et 18h. La remise des clés ne s'effectuera qu'au paiement complet du séjour et versement des cautions. Le locataire devra contrôler l'inventaire et signaler tout problème dans les 24h suivant son installation. Le linge de lit est obligatoire, alèses, oreillers, couettes sont fournis. Vous avez la possibilité de louer du linge de lit.

4.2 Caution

Deux cautions de 200€ + 50€ (ménage) par hébergement vous seront demandées à l'arrivée. Pendant les heures d'ouverture de la réception, elles vous seront restituées le jour de votre départ, après un état des lieux et inventaire effectués en votre présence. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera renvoyée ou détruite selon votre souhait. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

4.3 Départ

Votre location doit être rendue en parfait état de propreté, le jour de votre départ avant 10h. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24h au moins avant la date de départ prévue. Une assurance responsabilité civile est obligatoire. La prise de rendez-vous pour effectuer l'état des lieux est obligatoire au plus tard la veille du départ.

4.4 Les Animaux sont autorisés à l'intérieur des locations. Il est interdit de les laisser seuls enfermés. Vous devez néanmoins les tenir en laisse dans les espaces extérieurs. Un carnet de vaccination à jour vous sera demandé à votre arrivée. (Chien de 1^{ère} catégorie interdit)

Article 5 RESPONSABILITE

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

Article 6 DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Besançon.

Nous soussignés

.....
.....déclarons avoir pris connaissance des conditions de location mentionnées, et être d'accord.

Fait à

Le

Signature(s) (Précédée des mentions lu et approuvé)



La Saline d'Arc et Senans SARL
32 rue des Graduations
F- 25 610 Arc-et-Senans

+33 (0)3.81.57.50.28 +33 (0)6.84.82.05.00
campinglasaline@gmail.com - www.campinglasaline.fr